Communiqué de presse Paris, le 6 juin 2025

L'Apec et la Fédération Cinov signent une convention nationale pour soutenir l'emploi cadre dans les entreprises de la branche BETIC

Dans un contexte de ralentissement du marché de l'emploi cadre, l'Apec et la Fédération Cinov officialisent un partenariat de trois ans pour accompagner les TPE-PME de l'ingénierie, du conseil et du numérique dans leurs besoins en recrutement, et favoriser l'insertion professionnelle des cadres et des jeunes diplômés à partir de bac+3, en particulier les publics les plus exposés au risque d'exclusion.

Un partenariat structurant face à un marché en tension

Le marché de l'emploi cadre a connu un **retournement en 2024**, avec une baisse de **8 %** des recrutements. La dynamique négative concerne l'ensemble des grands secteurs d'activité, et plus encore les **services à forte valeur ajoutée**, traditionnellement moteurs dans l'emploi cadre, où les prévisions restent orientées à la baisse pour 2025.

Dans ce paysage contrasté, la **branche BETIC** (bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils), qui emploie plus d'un million de salariés, se distingue par une **croissance continue de ses effectifs depuis 10 ans** (**+5 %** par an en moyenne). Ses besoins en compétences demeurent donc élevés, mais elle peine parfois à attirer des talents, en particulier dans les TPE et PME qui composent **97 %** des entreprises du secteur.

L'Apec et la Fédération Cinov unissent leurs expertises et leurs réseaux dans un **partenariat ambitieux, sur l'ensemble du territoire**, pour répondre à ce double enjeu – accompagner les entreprises dans leurs recrutements et favoriser l'insertion de profils cadres.

Des actions concrètes pour répondre aux besoins du terrain

D'une durée de **trois ans**, cette convention-cadre pose les bases d'une collaboration durable entre les réseaux régionaux de l'Apec et ceux de la Fédération Cinov. Elle s'appuie sur des objectifs communs, au service de l'intérêt général, en phase avec le **troisième mandat de service public de l'Apec (2022-2026)**.

Les signataires s'engagent à agir ensemble autour de plusieurs axes :

Accompagner les entreprises dans leurs recrutements de cadres

- **Faire connaître les services Apec** auprès des entreprises de la branche BETIC, en particulier les TPE-PME, via des webinaires, ateliers ou rencontres professionnelles.
- **Soutenir les recruteurs** dans l'identification des compétences cadres nécessaires, notamment via l'aide à la rédaction d'offres d'emploi et le service « Sourcing+ » de l'Apec.
- **Proposer des temps de mise en relation** entre recruteurs et candidats, avec l'appui des délégations régionales Apec et des fédérations régionales Cinov.

Favoriser l'insertion professionnelle des cadres et jeunes diplômés à partir de bac+3

- **Mieux faire connaître les métiers** de la branche BETIC auprès des jeunes, des cadres en recherche d'opportunités et des publics en reconversion.
- **Organiser des webinaires métiers**, des présentations d'entreprises et des actions de valorisation des parcours dans l'ingénierie, le conseil et le numérique.
- **Soutenir les parcours professionnels diversifiés**, en montrant les opportunités offertes par les TPE et PME du secteur, souvent méconnues.

Promouvoir un recrutement plus inclusif et plus féminin

- **Mobiliser les dispositifs spécifiques de l'Apec** pour les publics dits à « facteurs de risques » : seniors, jeunes diplômés des quartiers prioritaires de la ville (QPV), personnes en situation de handicap, chômeurs de longue durée, etc.
- **Expérimenter des parrainages de cadres seniors** par des dirigeants d'entreprises de la branche.
- **Soutenir la féminisation des métiers techniques et numériques**, par exemple en valorisant les initiatives de la Fédération Cinov comme les Trophées des Talentes.

Une coopération déclinée localement dans une logique de proximité

La convention prévoit une **mise en œuvre territoriale** de ces engagements communs, via la création de feuilles de route régionales co-construites par les équipes de l'Apec et de la Fédération Cinov dans chaque territoire.

Un **comité de pilotage national** assurera le suivi du partenariat, avec un bilan annuel partagé des actions menées. Une attention particulière sera portée aux régions où les tensions de recrutement sont les plus fortes, et où les entreprises manquent de visibilité sur les viviers de compétences disponibles.

« Grâce à ce partenariat, nous voulons amplifier notre action auprès des entreprises de la branche BETIC, dont les besoins en compétences cadres restent élevés. En agissant ensemble, Apec et la Fédération Cinov renforcent l'attractivité d'un secteur stratégique pour les grandes transitions à venir. »
Gilles Gateau, directeur général de l'Apec

« Ce partenariat s'inscrit dans notre volonté de rendre visible les opportunités offertes par nos métiers et d'accompagner les entreprises, notamment les plus petites, à mieux recruter et à fidéliser les talents. Il est aussi une réponse concrète aux aspirations de sens, de diversité et d'impact des jeunes générations. »
Dominique Van Moerkercke, vice-président aux affaires sociales de la Fédération Cinov

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2024, parmi les 197 587 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 107 664 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec son jobboard : apec.fr (plus de 2,5 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2024 et 680 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 300 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus de 80 centres, en France hexagonale et en Outremer. En savoir plus : corporate.apec.fr

À propos de la Fédération Cinov et de la Branche BETIC

La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 15 syndicats métiers et des 14 fédérations régionales qu'elle fédère et qui représentent 100 000 entreprises (99,5 % sont des TPE-PME), 154 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1 200 000 collaborateurs. Fédération patronale représentative de la branche bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils (Betic), la Fédération Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité. La Fédération Cinov est membre fondatrice et administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opco Atlas et FIF PL, les organismes de qualification OPQIBI et ISQ-OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. Elle est également administratrice-fondatrice de l'IPTIC (Institut de promotion des techniques de l'ingénierie et du conseil), de l'OPIIEC (Observatoire paritaire), de l'association Bilan Carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de Construction 21.

Contact presse Apec

Emmanuelle Papiernik – emmanuelle.papiernik@apec.fr
presseapec@havas.com – 06 60 82 10 17

Contact presse Fédération Cinov

Virginie Gaudin – gaudin@cinov.fr – 07 89 02 85 48